

**CINQ**

**Une petite équipe**

e-santé Bourgogne est une structure légère. Le directeur technique Gilles Martin est entouré d'une assistante et de trois chefs de projet ayant un profil d'informaticien. Un chef de projet en charge du médico-social les rejoindra en fin d'année.

**BUDGET ÉVOLUTIF**

**1 560 821 €**

C'est exactement le budget 2011 dont dispose e-santé Bourgogne. Ce budget devrait croître de manière significative dans les années à venir notamment grâce à l'augmentation des demandes auprès du Groupement de collaboration sanitaire.

**RECRUTEMENT**

**Un coordinateur**

e-santé Bourgogne recherche un coordinateur qui prendra en charge l'animation et l'accompagnement pour le projet de parcours du patient entre les services hospitaliers et les soins de suite. Mi-temps. Profil : médecin. Mail : contact@esante-bourgogne.fr.

**E-SANTÉ BOURGOGNE.** Permettre un partage d'informations médicales sécurisées.

# Une médecine plus réactive

**Informations partagées.** E-santé Bourgogne participe à uniformiser, fédérer et partager ses expériences

**GCS.** C'est un Groupement de coopération sanitaire, une forme juridique définie par le Code de la Santé publique.

e-santé Bourgogne participe aux projets de partage et de mutualisation d'informations entre professionnels de santé, avec pour objectif, le mieux-être du patient.

**E**-santé Bourgogne a choisi de s'installer à Chalon pour sa situation géographique intéressante en Bourgogne. La ville se situe quasiment au centre de l'axe nord/sud et de l'axe est-ouest. Mais surtout, explique Pierre-Charles Pons, administrateur transitoire d'e-santé Bourgogne, « l'Aderc a su proposer des locaux adaptés à nos besoins avec un accès à la fibre optique et puis, nous avons été accompagnés au mieux lors de l'installation. Nous avons bénéficié de leurs réseaux, un soutien précieux ».

Mais que fait e-santé Bourgogne à Chalon ? Installé fin 2009, il s'agit d'un Groupement de collaboration sanitaire (GCS) qui a pour objectif de donner des outils et des systèmes d'information aux professionnels de santé



Pierre-Charles Pons, administrateur transitoire d'e-santé Bourgogne et Gilles Martin, directeur technique Photo S. A. (CLP)

de la région Bourgogne afin que ces derniers puissent communiquer plus facilement entre eux aux sujets de leurs patients. Ce GCS regroupe des hospitaliers publics et privés ainsi que l'Union régionale des professionnels de santé (URML). La structure est là pour répondre aux besoins et aux différentes demandes qui émanent soit de ses adhérents, soit des politiques publiques en matière de santé. Très concrètement, e-santé Bourgogne fonctionne avec un budget composé pour

partie des cotisations de ses adhérents mais surtout des appels à projets nationaux qui arrivent par le canal de l'Agence régionale de Santé (ARS) ou par l'Agence pour le système d'information partagées de santé (ASIP).

**Échanger des informations médicales sécurisées**

Parmi les projets conduits par e-santé Bourgogne en ce moment, on peut citer le portail internet régional qui s'appellera l'Espace Numérique régional santé et qui

aura pour objectif de mettre les logiciels régionaux à la disposition des professionnels de la région en assurant un accès sécurisé qui respecte les règles du décret confidentialité. Dans la continuité de ce projet, l'installation d'une messagerie sécurisée permettra à tous les professionnels de santé d'échanger des données en garantissant que les messages soient sécurisés et que les informations médicales qu'ils échangent ne seront lus que par leur destinataire.

Autre application qui devrait être proposée aux professionnels de santé d'ici la fin d'année, la mise en place d'un logiciel à disposition des professionnels de santé pour gérer les soins de suite. Tout le monde connaît les difficultés pour trouver une place dans une structure de soins de suite. L'idée est donc de mettre en place un outil pour suivre les disponibilités dans les établissements de la région, quasiment en temps réel. Ce logiciel permettrait également d'assurer le transfert

**« Nous sommes une structure légère qui aide les médecins. »**

Pierre-Charles Pons, administrateur

informatique sécurisé du dossier du patient en direction du nouvel établissement qui va l'accueillir.

D'autres applications sont déjà en place ou vont se développer. Il s'agit par exemple des consultations de spécialistes en visio-conférence, ce qui évite de transporter le malade ; un logiciel pour la bonne pratique de la chimiothérapie ; la possibilité d'interpréter des scanners et IRM par des spécialistes du CHU de Dijon en cas d'AVC chez un patient présent sur un autre centre de la région... Toutes ces applications doivent permettre un partage d'informations allant dans le sens du mieux-être du patient.

STÉPHANIE ALBANE (CLP)